



COMMUNIQUE DE PRESSE
MOBILISATION NATIONALE DES PSYCHOLOGUES



Les psychologues de la FPH s'associent au mouvement national de grève pour dénoncer la prolifération des mesures qui disqualifient les psychologues et qui se construisent sans leur participation et sans leur avis ! Sous couvert de préoccupations humanistes pour la santé mentale, ces mesures entravent la liberté des professionnels autant que celle des patients et des usagers !

**DES PSYCHOLOGUES MALTRAITÉS
=
UNE POPULATION MALMENÉE**

Jeudi 10 juin 2021 à 13h30 devant l'ARS

Rassemblement à partir de 12h devant l'Hôtel Dieu CHU de Nantes

NOUS DÉNONÇONS :

- Le remboursement des séances de psychothérapie chez un psychologue, par la sécurité sociale, tel qu'envisagé par le rapport de la Cour des comptes et sa généralisation dans les dispositifs actuels (consultations PsyEnfantAdo, chèques-psy étudiants, ...) : parcours médicalisé, lourd et contraignant pour la personne en besoin d'accompagnement psychologique, nombre et durée des séances imposés, autonomie et compétences du psychologue bafouées par le contrôle médical, tarif dérisoire pour le psychologue
- La discrimination et le tri des enfants ayant besoin de soins psychiques, du fait des restrictions aux stricts déficits neurodéveloppementaux imposées aux structures de soins, transformées en plateformes, par le cahier des charges d'ARS
- L'arrêté de mars 2021 réduisant d'une manière caricaturale et inacceptable les compétences des psychologues qui interviennent auprès des enfants présentant certains troubles du développement
- La proposition de loi de quelques députés en vue de créer un Ordre des psychologues qui participerait à une disqualification et une mise sous tutelle de la profession

NOUS CONDAMNONS :

- **L'appel au privé pour pallier l'abandon du service public et du médico-social, dans leurs missions essentielles de prévention et de soins.** Le manque cruel d'effectifs entraîne un allongement du délai pour consulter un psychologue.
- **Les mesures du Ségur de la santé** qui créent des inégalités entre les psychologues, selon leur champ d'activité, et écartent toute revalorisation des grilles de salaire et du déroulement de carrière dans la FPH.
- **Les conditions de travail qui se détériorent :** embauches sur des contrats courts, temps très partiels qui précarisent les professionnels, difficulté d'accès à des formations et supervisions pourtant indispensables à la pratique du psychologue...

La profession de psychologue est ainsi clairement dénigrée, reléguée au rang de non essentielle, après avoir été applaudie lors de la crise sanitaire.

NOUS DEMANDONS :

- **Le retrait de l'ensemble des projets et mesures annoncés**
- **La création massive de postes de psychologues** dans le secteur public, le social et le médico-social, accompagnée d'une **revalorisation salariale**
- **L'accès libre aux psychologues dont la consultation doit être remboursée par la sécurité sociale**, dans un cadre qui respecte les usagers et les psychologues, pour répondre à une demande sociétale accentuée par les conséquences de la crise sanitaire (plusieurs pétitions ont recueilli de nombreuses signatures dans ce sens)
- **Le respect de l'autonomie des psychologues et de la pluralité de leurs méthodes et pratiques**, comme prévu par la loi de 1985 sur l'usage du titre de psychologue.
- Nous exigeons la reconnaissance de leur éthique et de leur déontologie élaborée par les organisations et syndicats de psychologues dans un Code régulièrement actualisé.

Nous appelons **tous les psychologues**, quel que soit leur champ de pratique et leur lieu d'exercice (fonctions publiques, associations, libéral,...), **tous les étudiants et enseignants-chercheurs en psychologie**, et toutes celles et ceux qui sont préoccupés par la qualité du travail des psychologues et la santé psychique de la population, à faire entendre leur mécontentement en nous rejoignant